

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 26/2023

le 13 septembre 2023

Interpellation de M. Jean-Yves Schmidhauser (PSDG) « Les réfectoires laissent-ils les enfants sur leur faim ? » - Prolongation du délai de réponse.

10.03.02-2308-Comm26-Interpellation-JYSchmidhauser-Refectoires.docx

Au Conseil communal de 1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Après discussion avec l'interpellant, M. Jean-Yves Schmidhauser (PSDG), la Municipalité informe votre Conseil qu'une réponse sera rédigée pour la séance du Conseil communal du 1^{er} novembre 2023.

Ce report permettra de fournir des informations en lien avec la rentrée scolaire 2023-2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique : Le secrétaire :

Sandra Pasquier Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 21 août 2023